



# CENTRE DE LOISIRS LÉO LAGRANGE

## VACANCES D'HIVER 2026

**Du lundi 16 au vendredi 27 Février 2026**

**LE THEME DE LA SESSION : « *Les Jeux Olympiques d'hiver, en Italie* »**

*Seuls les enfants déjà scolarisés seront accueillis jusqu'à leurs 12 ans. Ils doivent être propres.*

*Les couches et les couches culottes ne sont pas acceptées, même pour la sieste*

PERMANENCES D'INSCRIPTION :

En Mairie : du **Lundi au Vendredi** de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

ou

Au Centre de Loisirs : du **Lundi au Jeudi** de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le **Vendredi** jusqu'à 16h.

Les familles qui ont activé leur espace personnel sur le KIOSQUE FAMILLE peuvent s'inscrire en ligne ([Onglet MES RESERVATIONS « Choix des activités » - « ALSH Vacances 2025/2026 »](#)).

La fiche d'inscription avec dates choisies et calcul du montant du séjour est disponible en mairie ou au centre de loisirs.

Elle est également téléchargeable sur le site de la Ville :

(Onglet : ÉCOLES - ENFANCE

à la rubrique « *Service Enfance* », « *D. Centre de loisirs Léo Lagrange* » – « *3. Fiche d'inscription Vacances* »)

Parallèlement à cette fiche d'inscription, nous devons être en possession des documents suivants (à fournir si besoin) :

- 1 dossier renseignement général annuel unique avec fiche sanitaire et copie des vaccinations à jour.
- Le règlement du séjour (chèque bancaire, titres CESU ou chèques ANCV, espèces).
- 1 carte de membre du centre de loisirs avec photo d'identité (précisant si l'enfant vient au centre directement ou s'il prend le bus...).
- Le justificatif quotient familial CAF 2026  
Ou/et
- Le document des aides aux vacances CAF 2026, pour les familles bénéficiaires.  
Sans ce document, le tarif plein le plus fort sera appliqué.

**Les inscriptions seront closes:**  
**le jeudi 05/02 pour la semaine du 16 au 20/02,**  
**et le jeudi 12/02 pour la semaine du 23 au 27/02**

